

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restitution nationale des Rencontres d'Oceania 21



Les trois dirigeants en compagnie de M. Nicolas HULOT, Envoyé spécial du Président de la République à la Maison de la Nouvelle-Calédonie le 26 juin 2013

Du 26 juin au 2 juillet dernier, une délégation de trois responsables politiques d'Océanie s'est rendue en métropole et à Bruxelles pour informer les autorités de l'Etat et de la Commission européenne du résultat des premières rencontres *d'Oceania 21* qui se sont déroulées à Nouméa du 25 au 27 avril dernier.

Lors de ces rencontres qui constituaient le premier sommet du développement durable du Pacifique, les dirigeants présents, représentant 12 Etats et territoires de la région avaient alors chargés M. Henry PUNA, Premier Ministre des Iles Cook et Président en exercice du Forum des Iles du Pacifique, M. Marcelino PIPITE, Ministre du commerce et du tourisme du Vanuatu et M. Anthony LECREN, Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge notamment du développement durable, de se rendre en Europe pour effectuer cette restitution.



La cérémonie coutumière organisée à la MNC lors de la conférence de restitution nationale du 26 juin dernier

A l'occasion de leur passage à Paris, à l'issue de la conférence de restitution nationale qui s'est déroulé à la Maison de la Nouvelle-Calédonie le 26 juin, la délégation a pu s'entretenir avec Mme Delphine BATHO, alors Ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Monsieur Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué aux transports, à la mer et à la pêche, M. Pascal CANFIN, Ministre délégué au développement auprès du Ministre des affaires étrangères et Monsieur Nicolas HULOT et Mme Marie-Hélène AUBERT, respectivement envoyé spécial du Président de la République pour la protection de l'environnement et Conseillère en charge des négociations climatiques internationales.



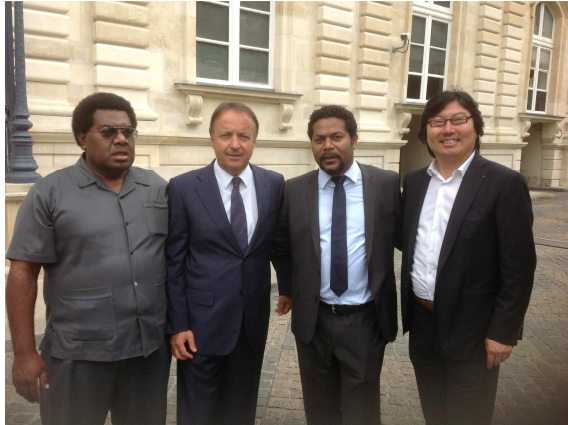
Avec M. Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué aux transports



Avec M. Pascal CANFIN, Ministre délégué à la coopération

Les dirigeants ont par ailleurs rencontré M. Jean-Marc MICHEL, Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, responsable d'une direction placée sous la double tutelle du Ministre de l'écologie et du développement durable et de la Ministre du Logement et de l'égalité des territoires.

Ils ont enfin pu s'entretenir avec une délégation de sénateurs issus à la fois de la Commission des affaires étrangères du Sénat et du groupe d'amitié Vanuatu/Iles du Pacifique.



Avec M. BEL, Président du Sénat et M. PLACE, Président du groupe écologiste au Sénat



Cérémonie de coutume au siège de la Commission des affaires étrangères du Sénat

Lors de l'étape bruxelloise de leur déplacement, le 1^{er} juillet, les trois hommes ont rencontré le Commissaire européen à l'environnement, M. Janez POTOČNIK, le Directeur général en charge de l'environnement, M. Karl FALKENBERG et le Directeur général adjoint au développement et à la coopération, M. Marcus CORNARO.



Avec M. Janez POTOČNIK, Commissaire européen



Avec M. CORNARO, Directeur général adjoint en charge du développement et de la coopération (CE)

Lors de ces échanges à très haut niveau, les représentants des trois pays présents ont eu l'occasion de présenter la vocation éminemment politique de l'initiative *Oceania 21*. Ils ont rappelé que cette démarche avait été lancée au lendemain du sommet Rio +20 en 2012 afin, d'une part, de consolider l'œuvre de mobilisation des petits Etats et territoires insulaires du Pacifique face aux résultats mitigés du sommet de Rio et, d'autre part, de constituer une entité en mesure de favoriser la mise en œuvre, en Océanie, des résolutions du sommet de la Terre.

Ils ont expliqué que cette initiative s'appuyait sur la volonté des Etats et territoires insulaires du Pacifique de peser dans le débat mondial consacré aux questions de développement

durable. Ils ont insisté sur le fait que leur mobilisation était d'autant plus légitime que leurs pays représentaient sur le plan géographique près de 40 % de la surface de la planète et qu'ils détenaient près de 27 millions de km² de ZEE.

Dans leurs discussions, les trois représentants de l'initiative ont précisé que leur mission s'inscrivait pleinement dans les travaux des organisations intergouvernementales de la zone Pacifique déjà impliquées dans ce combat. Ils ont affirmé que cette dynamique se justifiait parce qu'elle ne distinguait pas ses membres en fonction leurs statuts institutionnels, contrairement aux initiatives onusiennes et au Forum des Iles du Pacifique, ce dernier excluant de la décision près de moitié des territoires de la zone Pacifique.

Ils ont expliqué que les Etats et territoires parties prenantes de cette initiative ne se considéraient pas uniquement comme des victimes mais souhaitaient surtout montrer l'exemple de la mobilisation et de la sensibilisation en agissant concrètement en faveur du développement durable de leurs territoires (autonomisation énergétique à Tokelau et aux Iles Cook, création d'aires marines protégées à Kiribati, aux Iles Cook et en Nouvelle-Calédonie, etc.)

Ils ont enfin assuré leurs interlocuteurs que cette initiative ne visait pas simplement à préserver l'Océanie des effets des changements climatiques, mais qu'elle visait aussi à contribuer à l'effort mondial alors que le Pacifique constitue la principale réserve de thonidés, essentielle à la sécurité alimentaires collective.

S'agissant du rôle que cette initiative pourrait jouer à l'occasion des prochaines échéances internationales majeures consacrées aux changements climatiques et à l'environnement, il a été convenu que l'Etat et la Commission européenne envisageraient sérieusement de se servir d'*Oceania 21* comme d'un relais régional de leurs politiques environnementales.

Ainsi, lors du prochain congrès mondial des aires marines protégées à Marseille et Ajaccio en octobre 2013, lors de la 19^{ème} conférence des parties sur les changements climatiques le 11 novembre prochain à Varsovie et lors de la réunion mondiale des Petits Etats insulaires en développement (SIDS) en septembre 2014 aux Iles Samoa, l'initiative *Oceania 21* devrait pouvoir constituer un levier de négociation au service de l'Union européenne et la France.

Dans l'optique de l'organisation en France de la 21^{ème} conférence des Parties sur les changements climatiques en novembre 2015, l'initiative devra progressivement évoluer vers le statut de programme, structuré et capable de coordonner des projets concrets en matière de développement durable. Pour cela, l'Union européenne et la France constitueront des partenaires indispensables à cette structuration. C'est en substance le message que les trois dirigeants présents à Paris et Bruxelles ont tenté de faire passer à leurs interlocuteurs.